Handi Sport
FÉDÉRATION FRANÇAISE

42 rue Louis Lumière
75020 Paris
Tél. +33 (0) 1 40 31 45 00
Fax : +33 (0) 1 40 31 45 42
contact@handisport.org
www.handisport.org

Fédération reconnue d'Utilité Publique
J.O du 25 juin 1983

Délégation du Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

eDF
PARTENAIRE OFFICIEL de la Fédération et des équipes de France

PARTENAIRES OFFICIELS
malakoff médéric
Fondation SFR
SOCIETE GENERALE

Paris, Avenant du 26/04/2015

# Critères d'aide à la décision
# Championnat d'Europe 2015

**Seront sélectionnés pour la compétition qui se déroulera au Danemark (Vejle) du 9 octobre au 18 octobre 2015:**

1- Les médaillés en simple du dernier championnat du Monde de 2014 :

- Anne BARNEOUD
- Thu KAMKASOMPHOU
- Isabelle LAFAYE
- Fabien LAMIRAULT
- Florian MERRIEN
- Maxime THOMAS

2 - Les sportifs faisant partie des 4 meilleurs joueurs européens (Top 4) à la ranking du 1er juin 2015.

3 - Tout sportif ayant réalisé une finale en individuel lors des tournois internationaux « Cœfficient 40 » de Lignano, de Lasko, de Bratislava ou de Bayreuth au cours de l'année 2015.

4 - Tout sportif (évoluant dans les classes M1 à M10 et F3) ayant réalisé au moins 2 podiums en individuel lors des tournois internationaux « Coefficient 40 » de Lignano, de Lasko, Bratislava ou de Bayreuth au cours de l'année 2015.

5 - Tout sportif (évoluant dans les classes F1, F2 et de F4 à F10) ayant réalisé au moins 3 podiums en individuel lors des tournois internationaux « Coefficient 40 » de Lignano, de Lasko, Bratislava ou de Bayreuth au cours de l'année 2015.

Au maximum trois joueuses ou joueurs par nation pourront être sélectionné(e)s par classe conformément au règlement International. Les trois meilleur(e)s du classement mondial à la ranking du 1er juin 2015.

La DTN se réserve la possibilité de mobiliser jusqu'à 3 Wild-Cards sur un des profils suivants :

- Profil de joueuse (s) ou joueur(s) permettant de créer et/ou compléter une équipe médaillable dans une perspective RIO 2016 -en relation aux différents résultats déjà obtenus en compétitions internationales dans les catégories de format paralympique-.
- Profil de joueuse(s) ou joueur(s) Jeunes (-25ans) ;
- Profil de joueuse(s) ou joueur(s) n'ayant fait l'objet d'aucune sélection en Equipe de France avec un fort potentiel de progression.

Enfin, toute situation particulière d'un athlète vis-à-vis de ces critères d'aide à la décision et nécessitant une dérogation pourra être soumise à l'approbation du directeur technique national.